



# HEBDO FOOT ARTOIS



300 Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : [secretariat@artois.fff.fr](mailto:secretariat@artois.fff.fr)

## SOMMAIRE

1. COMMISSION de DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. INFORMATIONS – Hebdo Foot
3. ARTICLE 83
4. COMPETITIONS SENIORS
5. COMPETITIONS JEUNES
6. COMPETITIONS FUTSAL
7. COMMISSION des COUPES SENIORS – Réunion du 12 février
8. GESTION des LITIGES – Restreinte du 16 février
9. AVIS IMPORTANT – TOURNOIS
10. TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



## DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;  
✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le VENDREDI 23 FEVRIER 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 18 FEVRIER 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 1<sup>er</sup> MARS 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 25 FEVRIER 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 8 MARS 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 3 MARS 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 15 MARS 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 10 MARS 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 22 MARS 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 17 MARS 2024 y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 29 MARS 2024 (de 17 heures à 18 heures 45) pour les exclusions et les incidents survenus jusqu'au 24 MARS 2024 y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :  
Bernard DEJARDIN.



## HEBDO FOOT



En raison d'une maintenance sur l'outil de publication du site Internet du 27 – 28 et 29 février, l'Hebdo Foot du mardi 27 février ne pourra paraître.

Prochain numéro, le mardi 5 mars.

Nous vous remercions pour votre compréhension.



## ARTICLE 83 des REGLEMENTS GENERAUX DU DISTRICT



### CLUBS EN INFRACTION AVEC LES OBLIGATIONS CONCERNANT LES EQUIPES ENGAGEES

Situation au 25 septembre 2023

#### Rappel des dispositions :

- > La possibilité d'accéder en division supérieure ou de se maintenir dans une division repose sur le respect des conditions minimales du nombre d'équipes engagées et terminant les championnats en fonction du niveau de l'équipe seniors A
- > La non-observation de ces dispositions entraîne pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée l'impossibilité d'accéder en division supérieure si son classement en fin de saison le permettait ou la rétrogradation en division inférieure si le classement en fin de saison permettait le maintien.
- > Une rétrogradation résultant des dispositions ci-dessus intervient en supplément d'une relégation sportive en division inférieure.
- > Il est rappelé que les vétérans à 11 et à 7 n'entrent pas en ligne de compte pour la détermination des équipes, de même que les ententes seniors. Une entente en jeunes ou en féminines est décomptée pour une demi-équipe sauf pour les catégories U6 à U9 pour lesquelles la demi-équipe est validée par groupe indivisible de 6 licenciés.
- > Les féminines et les U15 engagés en effectif réduit sont décomptés pour une équipe

#### D1

OS ANNEQUIN - Manque 1 équipe jeunes à 11

#### D3

ES AGNY - Manque 1 équipe jeunes

#### D4

ES ELEU - Manque 1 équipe jeunes

#### D5

AS VENDIN - Manque 1 équipe jeunes pour le maintien

#### D6

US MONDICOURT - Manque une équipe pour le maintien

ES OURTON – Manque une équipe pour le maintien

US HAM – Manque une équipe pour le maintien

#### D7

JS ACHIET - Manque une équipe pour accéder en D6

ES THIENNES - Manque une équipe pour accéder en D6

US VALHUON – Manque une équipe pour accéder en D6

Richard RATAJCZAK.



## COMPETITIONS SENIORS



→ EC MAZINGARBE (c) joue ses matchs SENIORS D7 – GROUPE E à 13 heures.

→ La commission des compétitions a enregistré les forfaits généraux des équipes suivantes :

- SENIORS D7 – GROUPE A : FC ATREBATE (c) – Amende de 55 euros
- SENIORS D7 – GROUPE B : US CROISETTE (b) – Amende de 55 euros
- SENIORS D7 – GROUPE B : AJ RUITZ (c) – Amende de 55 euros

Ces équipes sont considérées « forfait général aller » et en application de l'article 6 de l'annexe 8 des Règlements Généraux leurs rencontres sont annulées et les buts marqués et encaissés lors de leurs matches sont annulés.

→ Mise à jour des calendriers seniors

25 février : Journée 8A du **3 décembre**

17 mars : Coupes et remises partielles

30 mars : Journée 24 de **D3C**, **D7B** et **D7E** avancée du **31 mars**- Remises partielles et coupes

1er avril : Remises partielles et coupes

21 a avril : Journée 6 de **D4** à **D7** du **12 novembre** - Remises partielles

1er mai : Journée 25 de **D3C**- Remises partielles et coupes

8 mai : Journée 11 de **D4** à **D7** du 11/2 et coupes - Remises partielles

NOTA : la journée 10 de **D5** à **D7** du **28 janvier** sera placée dans les journées de remises partielles

→ Journée du 10 Mars - Matches remis

### SENIORS D2 – GROUPE B

USO Bruay (b) / ES Haisnes

EC Mazingarbe / ES Laventie

### SENIORS D3 – GROUPE A

Beaumetz Sud Artois / ES Anzin (b)

ES Agny / FC Atrébate

### SENIORS D3 – GROUPE C

AAE Aix / COS Marles (b)

### SENIORS D4 – GROUPE A

AS Frévent / ES Vis Valsensée

### SENIORS D4 – GROUPE B

RCVK Béthune / FC Hingés

#### SENIORS D4 – GROUPE C

AS Brebières (b) / Olympique Hénin (b)

#### SENIORS D4 – GROUPE D

Esp. Calonne Liévin (b) / US Izel

#### SENIORS D5 – GROUPE A

FC Servins / FC Calonne (c)

US Lapugnoy / US Monchy Breton

#### SENIORS D5 – GROUPE D

UAS Harnes (b) / FC Dynamo Carvin

Stade Hénin (b) / SC Fouquières (b)

#### SENIORS D6 – GROUPE C

US Maisnil (b) / US Lestrem (b)

#### SENIORS D6 – GROUPE E

US Arleux (b) / ES Eleu (b)

NOTA : Les rencontres concernant les équipes battues à l'occasion des matchs de coupes dont la liste figure ci-dessous seront d'office programmées le 17 mars

#### COUPE D'ARTOIS

AS Frévent / FC Servins

#### COUPE PLATEAU

EC Mazingarbe / USO Bruay (b)

AAE Aix / ES Anzin (b)

ES Haisnes / ES Agny

#### COUPE MALLEZ

US Lapugnoy / FC Hinges

#### COUPE LETÉVÉ

US Izel / AS Brebières (b)

#### COUPE DEMANDRILLE

FC Dynamo Carvin / SC Fouquières (b)

#### COUPE CICA

US Maisnil (b) / ES Eleu (b)

NOTA : En cas d'arrêté municipal les rencontres concernées seront inversées. En cas d'impossibilité la commission se réserve le droit de faire jouer les rencontres concernées la semaine.

RAPPEL : L'envoi de la FMI ou de la feuille de match papier est obligatoire avant le dimanche 22 heures ; le délai d'appel est ramené à 48 heures

*Dispositions complémentaires*

SENIORS D5 – GROUPE C

ES Haisnes (b) / USO Lens (b) à 13 heures

SENIORS D6 – GROUPE C

AAE Aix (b) / US Billy Berclau (b)- Stade Florent à 14 heures

SENIORS D7 – GROUPE B

AS Frévent (b) / O. La Comté à 14 heures – terrain annexe

SENIORS D7 – GROUPE E

US Lapugnoy (b) / AJ Ruitz (b) à 13 heures

EC Mazingarbe (c) / AS Auchy (b) à 14 heures- terrain annexe

**Le Président de la Commission :**  
**Richard RATAJCZAK.**



## COMPETITIONS JEUNES



### REMISE GENERALE de la 4eme JOURNEE

La remise générale des 9 et 10 février 2024 (excepté les D1) est reprogrammée les 27 et 28 avril 2024 ; les remises partielles des D1 paraîtront dans un prochain message.

### REMISES PARTIELLES de la 5ème journée

> La rencontre suivante est reprogrammée au Samedi 24 Février 2024:

#### U18 D4 – GROUPE B

BEAUMETZ SUD ARTOIS FOOT / AAE AIX

> Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Samedi 2 Mars 2024:

#### U18 D2 – GROUPE B

RC SAINS / HENIN STADE

#### U18 D4 – GROUPE A

OSC VITRY / CS HABARCQ

#### U16 D2 – GROUPE C

NORRENT FONTES / JF MAZINGARBE

Les rencontres suivantes sont reprogrammées au Dimanche 3 Mars 2024 :

#### U15 D3 – GROUPE A

ES ANZIN / AS PTT ARRAS

#### U15 D4 – GROUPE D

RC SAINS / AS FREVENT

#### U15 D5 – GROUPE A

AS BAILLEUL / FC MERICOURT (b)

#### U15 D5 – GROUPE B

US BOUBERS / US SAINT POL (b)  
FC SERVINS VERDEL / FC BOUVIGNY

#### U15 D5 – GROUPE C

FC LA ROUPIE / CS PERNES

## **CRITERIUM des EXEMPTS (Rappel)**

- > Afin de pallier aux groupes de 6 équipes en U16 D2, la Commission a proposé lors du Comité Directeur du **18 décembre 2023** la création d'un « Critérium des exempts ».
- > Ces rencontres sont officielles et faute de pouvoir effectuer la FMI, la feuille de match papier est OBLIGATOIRE.
- > Ces rencontres paraîtront sur le site dans une rubrique à déterminer et débiteront le **16 mars 2024**.
- > Des arbitres pourront éventuellement être désignés pour ces rencontres.
- > Les équipes refusant d'y participer seront considérés forfaits qui seront comptabilisés (comme lors des brassages) pour toute la saison.

Pascal WATEL



## COMPETITIONS FUTSAL



### FUTSAL D2 – GROUPE B

Forfait général de GIVENCHY FUTSAL (b) – Amende de 46 €

Gérard DEBONNE.



## COMMISSION DES COUPES SENIORS



---

Réunion du :	12 février 2024
Président :	M. Daniel SION
Présents :	MM. Gérard COFFRE - Gilbert COPPIN - Francis DAUTREMÉPUIS - Dominique GEENS - André SOJKA
Excusée :	Mme Micheline GOLAWSKI
Assiste à la réunion :	M. Richard RATAJCZAK

---

Les matchs résultants d'un tour précédent non joués seront publiés sur le site au plus tard le **mardi 12 mars** dans l'agenda des clubs.

Nous demandons aux clubs de saisir IMPÉRATIVEMENT les résultats des matchs au plus tard à 22 heures, comme indiqué dans les règlements généraux – Article 11 – Annexe 11.

### [POINT sur les différentes coupes au 12 février 2024](#)

## SENIORS

### Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN.

Sont qualifiées pour le 5<sup>ème</sup> tour, les équipes suivantes :

Niveau R3 : AFCLL BETHUNE, STADE BETHUNE B, USO BRUAY, FC CALONNE F6, US COURCELLES, COS MARLES, FC MONTIGNY, ASSB OIGNIES, SC ST NICOLAS, US ST POL et US VERMELLES.

Niveau 1 : OS AIRE B, AS BREBIERES, ES LABEUVRIERE, Esp CALONNE LIEVIN et FC LILLERS

Niveau 2 : ES ANGRES, Car BILLY MONTIGNY B, O HENIN et AS LENS.

Niveau 3 : US BEUVRY, SC FOUQUIERES et AS MAROEUIL.

Niveau 5 : FC BEAUMONT.

Plus le vainqueur du match AS FREVENT / FC SERVINS.

Soit 25 équipes qualifiées.

**Se jouera 10 mars 2024 à 15 heures**

AS FREVENT / FC SERVINS.

**5<sup>ème</sup> tour – Se joueront le 17 mars 2024 à 15 heures**

SC FOUQUIERES / FC LILLERS

AS FREVENT ou FC SERVINS / AS MAROEUIL

FC BEAUMONT / AS BREBIERS

Se joueront le 30 mars 2024 à 16 heures

Car BILLY MONTIGNY B / FC CALONNE F6  
ES ANGRES / COS MARLES  
FC MONTIGNY / ASSB OIGNIES  
OS AIRE B / US VERMELLES

Se joueront le 1<sup>er</sup> avril 2024 à 16 heures

US BEUVRY / USO BRUAY  
US ST POL-TERNOISE / Esp CALONNE LIEVIN  
O HENIN / US COURCELLES  
SC ST NICOLAS / AFCLL BETHUNE  
AS LENS / ST BETHUNE B  
EXEMPT / ES LABEUVRIERE

Ajustement : le jeudi 11 avril 2024 à 18 heures 45

### Coupe François PLATEAU

Les matchs reportés des tours précédents se dérouleront ;

Le 10 mars 2024 à 15 heures

EC MAZINGARBE / USO BRUAY B  
ES HAINES / ES AGNY  
AAE AIX NOULETTE / ES ANZIN B

Le 17 mars 2024 à 15 heures

AS SAILLY LABOURSE / FC BOUVIGNY  
FC ANNAY / OS ANNEQUIN  
ES BULLY B / AS VIOLAINES  
FC LA ROUPIE / FC CAMBLAIN  
FC LA COUTURE / US ANNEZIN  
US NOEUX B / OF ARRAS  
ST BETHUNE C / RC LABOURSE  
FC HERSIN / O BURBURE

Le 4 avril 2024 à 18 heures 45

JF MAZINGARBE / US ROUVROY

Sont qualifiées pour le 5<sup>ème</sup> tour, les équipes suivantes :

Niveau R3 : USO MEURCHIN

Niveau 3 : US HESDIGNEUL, US GONNEHEM, O LIEVIN

Plus les vainqueurs des matchs du 10 mars 2024

EC MAZINGARBE ou USO BRUAY B

ES HAINES ou ES AGNY

AAE AIX NOULETTE ou ES ANZIN B

Se joueront le 17 mars 2024 à 15 heures

AAE AIX NOULETTE ou- ES ANZIN B / US GONNEHEM

O LIEVIN / EC MAZINGARBE ou USO BRUAY B

US HESDIGNEUL / ES HAINES ou ES AGNY

EXEMPT / USO MEURCHIN

Seront qualifiées pour le 6<sup>ème</sup> tour du 30 mars 2024 ou 1<sup>er</sup> avril 2024 :

Les 8 vainqueurs des matchs reportés du 17 mars 2024.

Plus les 4 vainqueurs du 5<sup>ème</sup> tour du 17 mars 2024.

Plus les équipes éliminées de la coupe d'ARTOIS le 17 mars 2024.

Plus les équipes encore de la coupe d'ARTOIS le 30 mars et 1<sup>er</sup> avril 2024

Seront qualifiées pour le 7ème tour du **jeudi 11 avril 2024** :  
Les vainqueurs des matchs du 6ème tour du **30 mars ou 1<sup>er</sup> avril 2024**  
Plus les équipes encore de la coupe d'ARTOIS au **1<sup>er</sup> avril 2024**

Calendrier Prévisionnel :  
7ème tour : **le 11 avril 2024.**  
Ajustement : **le 21 avril 2024.**

### Coupe Didier DEMANDRILLE

Les matchs reportés des tours précédents se dérouleront

**Le 10 mars 2024 à 15 heures**  
FC DYNAMO CARVIN / SC FOUQUIERES B  
**Le 17 mars 2024 à 15 heures**  
FC HAUTS LENS B / O HENIN B.

Sont qualifiées pour le 3ème tour, les équipes suivantes :  
Niveau 4 : ES BULLY C, ES DOUVRIN, AFC LIBERCOURT, Esp CALONNE LIEVIN B, USA LIEVIN B et USO MEURCHIN B.  
Niveau 6 : FC HERSIN B et FC MERICOURT.  
Niveau 7 : FC BOUVIGNY B  
Plus le vainqueur du match FC DYNAMO CARVIN / SC FOUQUIERES B  
Soit 10 équipes

Les équipes suivantes jouant un match de retard championnat seront exempt du 3ème tour ;  
Niveau 4 : FC ANNAY B, ES ANGRES B, AS AUCHY, US CHTS AVION, USO DROCOURT et ES ELEU.  
Niveau 5 : ES HAINES B et UAS HARNES B.  
Niveau 7 : AS NOYELLES les VERMELLES.  
Plus 1 équipe encore qualifiée en Coupe d'ARTOIS : FC SERVINS.  
Soit 10 équipes qualifiées.

**Se joueront le 17 mars 2024 à 15 heures**  
FC BOUVIGNY B / AFC LIBERCOURT  
FC MERICOURT / USO MEURCHIN B  
USA LIEVIN B / ES DOUVRIN  
FC HERSIN B / Esp CALONNE LIEVIN B  
ES BULLY C / FC DYNAMO CARVIN ou SC FOUQUIERES B

Calendrier Prévisionnel :  
Ajustement : **Week-end de Pâques du 30 - 31 mars et 1 avril 2024.**

### Coupe Louis LETEVE

Les matchs reportés des tours précédents se dérouleront

**Le 10 mars 2024 à 15 heures**  
US IZEL les EQUERCHIN / AS BREBIERES B  
**Le 17 mars 2024 à 15 heures**  
FC TILLOY / AS NEUVIREUIL

Sont qualifiées pour le 3ème tour, les équipes suivantes :  
Niveau 4 : SFC ACHICOURT, OF ARRAS B, AS BAPAUME et JS ECOURT B  
Niveau 5 : US CROISLLES B, FC GIVENCHY, US MONCHY au BOIS B et US PAS B.

Niveau 6 : ASPTT ARRAS, SC AUBIGNY, SC ST NICOLAS C et FC TORTEQUESNE.

Niveau 7 : AS MAROEUIL B.

Plus le vainqueur du match US IZEL les EQUERCHIN / AS BREBIERES B

Soit 14 équipes qualifiées.

**Se joueront le 17 mars 2024 à 15 heures**

US MONCHY au BOIS / FC GIVENCHY

SC ST NICLAS C / JS ECOURT B

FC TORTEQUESNE / US IZEL les EQUERCHIN ou AS BREBIERES B

US CROISILLES B / US PAS B

AS MAROEUIL / AS BAPAUME

OF ARRAS B / SCF ACHICOURT

ASPTT ARRAS / SC AUBIGNY-SAVY

Calendrier Prévisionnel :

Ajustement : **Week-end de Pâques du 30 et 31 mars et 1 avril 2024.**

### Coupe Jean-Louis MALLEZ

Les matchs reportés des tours précédents se dérouleront

**Le 10 mars 2024 à 15 heures**

US LAPUGNOY / FC HINGES

Se joueront le 17 mars 2024 à 15h

ES ALLOUAGNE / JF GUARBECQUE B

AS LYSSOIS / US ANNEZIN B

O BURBURE B / AFCLL BETHUNE B

ENT VERQUIN / AS BARLIN

US HEUCHIN / FC CAMBLAIN B

Sont qualifiées pour le 3ème tour, prévu le **17 mars 2024** :

les équipes suivantes :

Niveau 4 : FC CALONNE F6 B, AS CAUCHY, ESD ISBERGUES B, US MAISNIL, INT NORRENT FONTES, AJ RUITZ, AS VALLEE TERNOISE et RC VAUDRICOURT

Niveau 5 : US BEUVRY B.

Niveau 6 : US LA COUTURE B, DR LAMBRES et FC LA ROUPIE B.

Plus le vainqueur du match US LAPUGNOY / FC HINGES

Soit 13 équipes qualifiées.

Les équipes suivantes jouant un match de retard championnat seront exempt du 3ème tour ;

Niveau 4 : RC LABOURSE B

Niveau 7 : RC BOURS

Soit 2 équipes qualifiées.

**Se joueront le 17 mars 2024 à 15 heures**

FC LA ROUPIE / US MAISNIL

US BEUVRY B / Int NORRENT FONTES

FC CALONNE F6 B / ESD ISBERGUES B

DR LAMBRES / AS CAUCHY

AS VALLEE TERNOISE / RC VAUDRICOURT

FC LA COUTURE B / US LAPUGNOY ou FC HINGES

EXEMPT / AJ RUITZ

Calendrier Prévisionnel :

Ajustement : **Week-end de Pâques du 30 - 31 mars et 1 avril 2024.**

### Coupe Lucas CICA

Les matchs reportés des tours précédents se dérouleront

**Le 10 mars 2024 à 15 heures**

US MAISNIL B / ES ELEU B

**Se joueront le 17 mars 2024 à 15 heures**

FC RICHEBOURG B / FCH LENS B

AS BAILLEUL B / FC CAMBLAIN C

US LAPUGNOY B / AS CAUCHY B

US RUCH CARVIN B / US ABLAIN B

AS NEUVIREUIL B / US CHT AVION B

US PAS C / FC BEAUMONT B

Sont qualifiées pour le 4<sup>ème</sup> tour, prévu **le 17 mars 2024**, les équipes suivantes :

Niveau 5 : FC CALONNE F6 C.

Niveau 6 : FC LILLERS C

Niveau 7 : AS FREVENT B, ESD ISBERGUES C, FCE LA BASSEE B, FC MERICOURT B, AJ RUITZ B, AS SAILLY LABOURSE B et ES VENDIN C

Soit 13 équipes qualifiées.

L'équipe suivante jouant un match de retard championnat sera exempt du 4<sup>ème</sup> tour ;

Niveau 7 : AEP VERDRELB.

Soit 1 équipe qualifiée.

**Se joueront le 17 mars 2024 à 15 heures**

FC CALONNE F6 C / AS SAILLY LABOURSE B

FC LILLERS C / AS FREVENT B

ESD ISBERGUES C / ES VENDIN C

FCE LA BASSEE / US MAISNIL B ou ES ELEU B

AJ RUITZ B / FC MERICOURT B

Calendrier Prévisionnel :

Ajustement : **Week-end de Pâques du 30 - 31 mars et 1 avril 2024.**

## VETERANS

### Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK.

1 match d'ajustement prévu le **18 février 2024**

ESP CALONNE LIEVIN / USO DROCOURT

Sont qualifiés pour les ¼ Finales les équipes suivantes :

US BEUVRY, US BIACHE, UC DIVION, CS HABARCQ, ESC ILLIES-AUBERS, O LIEVIN, SC ST NICOLAS et le vainqueur de ESP CALONNE LIEVIN / USO DROCOURT

### Coupe Léonce LOYEZ

Les matchs reportés des tours précédents se dérouleront  
Se joueront **le 18 février 2024** (heure de championnat)

AS BAPAUME / AS LOISON

AS QUIERY LA MOTTE / FC SERVINS

3ème tour, prévu **le samedi 17 février 2024** (heure de championnat)

ST BETHUNE / FC HINGES

US BILLY BERCLAU / ASPTT ARRAS

FC MONTIGNY / AS MAROEUIL

EXEMPT / Car BILLY MONTIGNY

3ème tour, prévu **le dimanche 18 février 2024** (heure de championnat)

FC CHARCOT / US GONNEHEM

CS DIANA LIEVIN / FC HERSIN

AS LENS / US ROUVROY

US RUCH CARVIN / ES DOUVRAIN

ST HENIN / ENT AGNY -BERNEVILLE

AS BEURAINS / US RIVIERE

EXEMPT / AS LYSSOIS

Calendrier Prévisionnel :

Ajustement : **le 17 mars 2024.**

### Coupe ARTOIS à 8

Les matchs reportés des tours précédents se dérouleront  
**Le 18 février 2024** (heure de championnat)

FC VERQUIGNEUL / AS VENDIN

3ème tour, prévu **le samedi 17 février 2024** (heure de championnat)

ES ST LAURENT / USO MEURCHIN

COS MARLES / RC SAINS

AS SAILLY LABOURSE / RC VAUDRICOURT KENNEDY

AS CAUCHY / US LAPUGNOY

EXEMPT / EC MAZINGARBE

3ème tour, prévu **le dimanche 18 février 2024** (heure de championnat)

ES BULLY / US GONNEHEM

ASSB OIGNIES / FC ESTEVELLES

US NOYELLES-LENS / FC DAINVILLE

AS TINCQUIZEL / ASC CAMBLAIN

AG GRENAY / AS SALOME

Calendrier Prévisionnel :

Ajustement : **les 16 et 17 mars 2024.**

## FUTSAL

### Coupe ARTOIS

Sont qualifiés pour les ¼ Finales les équipes suivantes :

Niveau R2 : AS AVION FUTSAL B et FC DOURGES.

Niveau D1 : GRENAY FUTSAL, HERSIN COUPIGNY FUTSAL, AS LA BASSEE FUTSAL B et PONT à VENDIN FUTSAL

Niveau D2 : OF ARRAS et RAYA ESSARS FUTSAL.

### Coupe Alain VERDURE

Tour d'ajustement prévu en **semaine 8 du 18 au 23 février 2024** :

FC DOURGES B / FC BARLIN B

FESTUBERT MELTING B / GIVENCHY FUTSAL B,

AS LA BASSEE C / O LIBERCOURT

PONT à VENDIN FUTSAL B / RAYA ESSARS B.

EXEMPTS : OS AIRE B, GRENAY FUTSAL B, AFC NOEUX, ST VENANT FUTSAL B

Sont qualifiés pour les ¼ Finales les équipes suivantes :

OS AIRE B, GRENAY FUTSAL B, AFC NOEUX, ST VENANT FUTSAL B

## FEMININES

### Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN.

Les matchs reportés du 1er tour se joueront :

**Le dimanche 25 février 2024**

UF ARTOIS / ES VENDIN

Sont qualifiées pour le 2<sup>ème</sup> tour :

Niveau R2 : US BEUVRY, FC DAINVILLE, FCF HENIN B et US NOYELLES/LENS.

Niveau Inter District 1 : US BIACHE, FC LILLERS B, EC MAZINGARBE, US ROUVROY et US VERMELLES.

Niveau Inter District 2 : AS AUCHY, FC BOUVIGNY, FC HINGES, FC LA ROUPIE et CSAL SOUCHEZ.

Plus le vainqueur du match UF ARTOIS / ES VENDIN

Plus 1 équipe encore qualifiée en Coupe de la LIGUE : RC LENS B.

Soit 16 équipes qualifiées.

Calendrier :

1/8 finale : **Week-end de Pâques du 30 - 31 mars et 1 avril 2024.**

### Coupe ARTOIS à 8

Les rencontres reportées le week-end du **18 et 19 novembre** se joueront le week-end du **9 et 10 mars 2024.**

US ST POL / AS TICQUIZEL

ES DOUVIRIN / US CHTS AVION

US RUCH CARVIN / FC MONTIGNY

DR LAMBRES / US BEUVRY

AS SALOME / US GONNEHEM

USO BRUAY / ES BULLY

AS FREVENT / AS BONNIERES  
EC MAZINGARBE / FC MERICOURT

Sont qualifiées pour le 3<sup>ème</sup> tour :

OS ANNEQUIN, Esp CALONNE LIEVIN, UC DIVION, CS HABARCQ, USO MEURCHIN, FC VERQUIGNEUL, OSC VITRY et SCPP WINGLES.

Plus les vainqueurs des matchs reportés ci-dessus.

Soit 16 équipes encore qualifiées.

Calendrier :

1/8 finale : **Week-end de Pâques du 30 – 31 mars et 1 avril 2024.**

## TERNOIS

### SENIORS

Les équipes suivantes sont engagées en coupe du TERNOIS

Niveau 4 : US BOUBERS, AS FREVENT, CS PERNES, US ST POL C et AS VALLEE TERNOISE.

Niveau 5 : US MONCHY au BOIS B et AS TINCQUIZEL B.

Niveau 6 : ES AGNY B, FC ATREBATE B, CS HABARCQ B et US HEUCHIN.

Niveau 7 : AS BONNIERES, RC BOURS et FC VALHUON.

Soit 15 équipes qualifiées.

Le calendrier sera établi lors de la prochaine réunion, compte tenu des nombreux matchs de championnat ayant été reportés il faudra certainement prévoir les touts de coupe en semaine (le jeudi probablement).

### VETERANS

Sont engagés :

SC ARTESIEN, CS HABARCQ et US RIVIERE.

Soit 3 équipes engagées.

### RAPPEL :

Article 1 du règlement des coupes

Particularité 1 :

Une coupe ne pourra se dérouler que si au moins six équipes sont engagées.

**De ce fait pour la saison 2023/2024, la coupe Vétérans TERNOIS n'aura pas lieu.**

**Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).**

**Le Président de la commission  
Daniel SION**



## GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du :	Restreinte du vendredi 16 février 2024
Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT –
Présents :	MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON –

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

### Journée du 10 et 11 février

#### SENIORS – D1 POULE A

##### Rencontre 26484882 : SC ARTESIEN – OS ANNEQUIN

Réserves techniques d'ANNEQUIN non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 3/0

Amende de 30€ à ANNEQUIN.

#### SENIORS – D2 POULE B

##### Rencontre 26405187 : USA LIEVIN – US LESTREM

Réserves d'avant match de US LESTREM non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 1/1

Amende de 30€ à LESTREM.

#### SENIORS – D2 POULE B

##### Rencontre 26469328 : OLYMPIQUE LIEVIN / USSM LOOS (b)

Réserves d'avant match de LIEVIN non confirmées, non appuyées, non recevables.

Résultat acquis sur le terrain : 4/3

Amende de 30€ à LIEVIN.

#### FUTSAL – D2 POULE A

##### Rencontre 26949834 : FESTUBERT MELTING S. (b) – GIVENCHY FUTSAL

1<sup>er</sup> forfait de GIVENCHY FUTSAL.

FESTUBERT MELTING bat GIVENCHY FUTSAL par forfait 5/0.

Amende de 25€ à GIVENCHY FUTSAL.

Match retour à HENIN KENNEDY.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 110 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente,  
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire,  
Marc TINCHON.



## AVIS IMPORTANT « TOURNOIS »



- De nombreux clubs annoncent des tournois à Pâques, les 1<sup>er</sup>, 8 et 9 Mai et à la Pentecôte.
- Compte tenu du retard pris (ou à venir) par les compétitions, des rencontres de championnat et de coupes seront OBLIGATOIREMENT programmées pendant ces périodes.
- Il est rappelé que les compétitions sont prioritaires sur les tournois, même si ceux-ci sont homologués. De ce fait, il est recommandé de prévoir des plages horaires, aux heures habituelles, dans l'organisation des tournois pour permettre les rencontres officielles et, à fortiori, de tenir compte du fait que certaines de vos équipes sont susceptibles d'être concernées par ces rencontres en retard.

**AUCUNE DEROGATION SERA ACCORDEE**

Le Secrétaire général :  
Richard RATAJCZAK.



## TOURNOIS et RASSEMBLEMENTS HOMOLOGUES



24 février	CAR. BILLY MONTIGNY	U9
24 février	ASSB OIGNIES	U13 Féminines – U9
24 février	UC DIVION	U6 – U7 – U8 - U9
24 février	ESP. CALONNE LIEVIN	U6/U7
25 février	CAR. BILLY MONTIGNY	U13
25 février	ASSB OIGNIES	U13
25 février	UC DIVION	U11 – U13
25 février	ESP. CALONNE LIEVIN	U10/U11
25 février	ES LAVENTIE	U13
26 février	ASSB OIGNIES	U11
28 février	US BIACHE	U13
29 février	US BIACHE	U12
1er mars	US BIACHE	U11
2 mars	US BIACHE	U10
2 mars	AC NOYELES GODAULT	U12/U13
2 mars (matin)	FC CALONNE	U8/U9
2 mars (après-midi)	FC CALONNE	U11
2 mars (soir)	FC CALONNE	Vétérans
3 mars	US BIACHE	U8/U9
3 mars	FC AUCHEL	U10/U11
3 mars	FC CALONNE	U13